

**COMITÉ SYNDICAL  
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le six décembre à neuf heures, se sont réunis aux Adrets-de-l'Estérel 83520, au sein de la salle des fêtes de la Mairie, les membres du Comité Syndical régulièrement convoqués le 30 novembre 2022, sous la présidence de Monsieur Georges BOTELLA, Président du Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel (S.M.G.S.E) et Maire de Théoule-Sur-Mer.

**PRÉSENTS :**

Georges BOTELLA - Christophe CHIOCCA – Guillaume DECARD - Jean-Pierre KLINHOLFF - Michel FLEURY - Eve STEINMETZ – Isabelle MARTEL - Charles MARCHAND - Mireille ANILLO – Martine BOUVARD – Maxime GRILLET

**REPRÉSENTÉS :** Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom :

Jean-François MOISSIN donne pouvoir à Mireille ANILLO  
Jean-Luc RICHARD donne pouvoir à Georges BOTELLA

**ABSENT :**

Michel FELIX

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Christophe CHIOCCA

.....\*.....

Monsieur Georges BOTELLA, président du S.M.G.S.E, prend la parole.

Monsieur Guillaume JUBLOT, Directeur général, procède à l'appel des délégués syndicaux.  
Le quorum est atteint.

.....\*.....

**2022-035 : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022**

**ADOpte à l'unanimité des membres**, le budget supplémentaire 2022 du S.M.G.S.E. comme présenté ci-dessous.

Le budget supplémentaire de l'exercice 2022 s'équilibre à 1.790.793,68 € en investissement et à 84 575.47 € en fonctionnement.

<b>Section d'Investissement (en €)</b>	
<b>Dépenses</b>	
Propositions nouvelles	737 048,08
Restes à réaliser de 2021	1 053 745,60
<b>Total</b>	<b>1 790 793,68</b>
<b>Recettes</b>	
Propositions nouvelles	8700
Excédent antérieur reporté	94 641,79
Reste à réaliser de 2021	1 687 451,89
<b>Total</b>	<b>1 790 793,68</b>

<b>Section de Fonctionnement (en €)</b>	
<b>Dépenses</b>	
Propositions nouvelles	84 575,47
<b>Total</b>	<b>84 575,47</b>
<b>Recettes</b>	
Propositions nouvelles	83 865,99
Excédent antérieur reporté	709,48
<b>Total</b>	<b>84 575,47</b>

**2022-036 : MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE L'ESTÉREL (S.M.G.S.E)**

**APRES** avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents,

**ADOpte à l'unanimité des membres**, la correction apportée à l'article 4 des statuts du S.M.G.S.E. en lieu et place des précédents relatif au siège.

**2022-037 : MODIFICATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE DE ROQUEBRUNE-SUR- ARGENS AU SEIN DU COMITÉ SYNDICAL DU S.M.G.S.E.**

**APPROUVE à l'unanimité des membres**, les modifications au sein du Comité Syndical du S.M.G.S.E composé des délégués titulaires et suppléants pour la commune de Roquebrune-sur-Argens en son sein, comme suit :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Martine BOUVARD	Jérôme BUSNEL
Eve STEINMETZ	Pascale TESSONNEAU

**2022-038 : AUGMENTATION DU PÉRIMÈTRE D'OCTROI DES TITRES RESTAURANT**

**APPROUVE à l'unanimité des membres** l'octroi d'un mois supplémentaire de titres restaurant sur l'année au profit des agents du S.M.G.S.E.

**INSCRIT à l'unanimité des membres**, cette dépense au budget.

**2022-039 : ETABLISSEMENT DE SERVITUDES DE PASSAGE ET D'AMENAGEMENT DESTINÉES A ASSURER LA PERENNITE DES PISTES DFCI H15 - CRETE DE L'ETANG, H46 - LE CEINTURON, H860 - LA FUSTIERE ET H83 FONT FREYE**

**AUTORISE à l'unanimité des membres, Monsieur le Président**, à solliciter auprès de Monsieur le Préfet du Var, une servitude de passage et d'aménagement au titre de l'article L134-2 du code forestier pour les pistes DFCI précitées au profit du Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel,

**AUTORISE à l'unanimité des membres, Monsieur le Président**, à prendre toutes les dispositions nécessaires au déroulement de la procédure et à signer les actes qui s'en suivront.

**2022-040 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CEREMA « DESTINATION FRANCE-SENTIERS DE NATURE » CONCERNANT DES OPERATIONS D'AMENAGEMENT DES ITINERAIRES DE RANDONNEE PEDESTRE DU MASSIF DANS LE CADRE DE L'OPERATION GRAND SITE DE L'ESTEREL**

**SOLLICITE à l'unanimité des membres**, l'attribution d'aides publiques auprès du Cerema, et notamment par l'Appel à Projet « Sentier de Nature » pour un montant de 1.600.000,00 euros correspondant à 80 % du montant total d'opération de 1.920.000,00 euros HT, pour la réalisation de travaux d'aménagement paysager et d'accueil du public sur 650 kilomètres d'itinéraires de randonnée pédestre répartis sur les 30 000 ha du massif.

**S'ENGAGE à l'unanimité des membres** à financer, avec les participations des communes, la part des dépenses qui ne sera pas couverte par les subventions,

**CERTIFIE à l'unanimité des membres** que le projet pour lequel les subventions sont demandées n'a reçu aucun commencement d'exécution et s'engager à ne pas commencer la mission avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet,

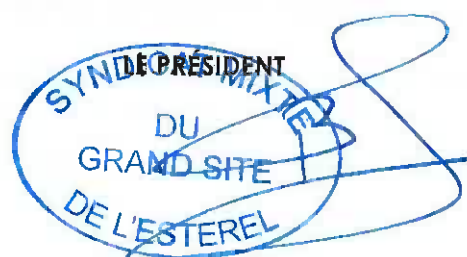
**S'ENGAGE à l'unanimité des membres** à garder la Maîtrise d'Ouvrage de l'opération,

**S'ENGAGE à l'unanimité des membres** à réaliser l'opération suivant l'échéancier prévu au projet,

**S'ENGAGE à l'unanimité des membres** à inscrire au budget les crédits afférents,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.

Fait à Fréjus, le 7 décembre 2022.

  
SYNDE PRÉSIDENT  
DU  
GRAND SITE  
DE L'ESTEREL  
Georges BOTELLA